

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

DECISION DE LA PRÉSIDENTE

N° 2022-114

Nomenclature des actes : 11

MARCHE D'ASSURANCES POUR LE CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment ses articles L 5211-9 et L 5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-42 du Conseil d'administration en date du 7 juillet 2020 donnant délégation à Madame la Présidente,

Considérant que, dans le cadre de la programmation budgétaire 2022, il a été engagé une consultation auprès d'entreprises spécialisées concernant les assurances du CIAS du Pays de Chantonnay,

Considérant que, les modalités particulières de cette consultation se définissent comme suit :

- Date de la publicité sur le site: 9/11/2022
- Délai de remise des offres fixé au: 5/12/2022 à 16heures30
- Critères de sélection :
 - Montant de la prestation : Pondération : 45 %
 - Valeur Technique: Pondération 55 %
- Le présent marché est conclu pour une durée de quatre (4) ans à compter du 1^{er} janvier 2023.
- Proposition de l'Acheteur :

Le rapport d'analyse des offres a été réalisé par l'AMO, le cabinet ARIMA Consultants.

Lot n°1 « Assurances des Dommages aux Biens et des risques annexes » :

- Nom du titulaire proposé : **SMACL ASSURANCES SA**
- 141 AVENUE SALVADOR ALLENDE - 79031 NIORT CEDEX 9
- Montant annuel du marché : 7 581.20 euros Toutes Taxes Comprises,

Lot n°2 « Assurances des Responsabilités et des risques annexes » :

- Nom du titulaire proposé : **SMACL ASSURANCES SA**
- 141 AVENUE SALVADOR ALLENDE - 79031 NIORT CEDEX 9
- Montant annuel du marché : 5 880.21 euros Toutes Taxes Comprises,

Lot n°3 « Assurances des Véhicules et des risques annexes » :

- Nom du titulaire proposé : **PILLIOT, Courtier Mandataire**
RUE DE WITTERNESSE – BP 40 002 62921 AIRE SUR LA LYS CEDEX
Et **GREAT LAKES INSURANCE SE, Compagnie d'assurance**, porteuse du risque
KONIGINSTRASSE 107 - 80802 MUNCHEN - ALLEMAGNE
- Montant annuel du marché : 4 774.62 euros Toutes Taxes Comprises,

La Présidente du CIAS du Pays de Chantonnay,

DÉCIDE CE QUI SUIT

Article 1: Dans le cadre du marché relatif à la désignation d'un prestataire pour le marché d'assurances, la proposition retenue est la suivante :

Lot n°1 « Assurances des Dommages aux Biens et des risques annexes » :

- Nom du titulaire proposé : **SMACL ASSURANCES SA**
- 141 AVENUE SALVADOR ALLENDE - 79031 NIORT CEDEX 9
- Montant annuel du marché : 7 581.20 euros Toutes Taxes Comprises,

Lot n°2 « Assurances des Responsabilités et des risques annexes » :

- Nom du titulaire proposé : **SMACL ASSURANCES SA**
- 141 AVENUE SALVADOR ALLENDE - 79031 NIORT CEDEX 9
- Montant annuel du marché : 5 880.21 euros Toutes Taxes Comprises,

Lot n°3 « Assurances des Véhicules et des risques annexes » :

- Nom du titulaire proposé : **PILLIOT, Courtier Mandataire**
RUE DE WITTERNESSE – BP 40 002 62921 AIRE SUR LA LYS CEDEX
Et **GREAT LAKES INSURANCE SE, Compagnie d'assurance**, porteuse du risque
KONIGINSTRASSE 107 - 80802 MUNCHEN - ALLEMAGNE
- Montant annuel du marché : 4 774.62 euros Toutes Taxes Comprises,

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, blue, italicized font.

ID : 085-268504461-20221221-2022_114-AR

Article 3 : Les crédits nécessaires au financement de cette opération seront inscrits au Budget 2023 du CIAS du Pays de Chantonnay et aux budgets suivants, chacun pour ce qui le concerne.

Article 4 : Madame la Directrice du CIAS et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 21 décembre
2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET